

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



COMMUNIQUE DE PRESSE

LA COUR DE JUSTICE DE L'UEMOA MET EN LIGNE SON NOUVEAU SITE WEB

La Cour de Justice de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (CJ/UEMOA) vient de créer et de mettre en ligne son site internet, accessible à l'adresse : www.courdejusticeuemoa.org

Par cet outil d'information, de communication et de vulgarisation du droit, la juridiction communautaire compte établir un lien avec le grand public et ses partenaires, qui ont désormais accès à ses textes fondamentaux, sa jurisprudence et d'autres documents utiles.

Les étudiants et les enseignants-chercheurs intéressés par le droit communautaire peuvent également accéder à la bibliothèque spécialisée de la CJ/UEMOA.

Le nouveau site est un instrument pratique et moderne de connaissance du droit communautaire qui offre la possibilité aux citoyens de poser directement des questions aux membres de la Cour.

Pour rappel, la Cour de Justice de l'UEMOA a été créée par le Traité de l'Union et le Protocole additionnel n°1.

Elle a pour mission de veiller au respect du droit quant à l'interprétation et l'application du Traité de l'Union.

Ouagadougou, le 20 janvier 2020

La Direction de la Communication